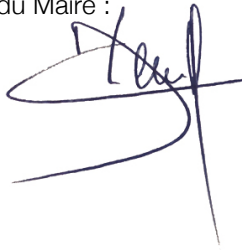


EMPLACEMENTS RESERVES

Approuvé

RÉVISION DU P.L.U. prescrite le : 30 juin 2015 arrêtée le : 1^{er} février 2019	Approbation de la révision par D.C.M. du 24 janvier 2020	
	signature du Maire : 	cachet de la mairie : 

Émetteur

UPE 3.0

Urbanisme Paysage Environnement
Hafenstrasse 3
77 694 KEHL

Réf affaire Émetteur

OTM1-ER

Auteurs principaux

J. ESPARGILIERE

Indice	Date	Objet de l'édition/révision	Établi par	Vérifié par	Approuvé par
A	19/09/19	Première diffusion trame rédactionnelle	JE	JE	
B	20/01/20	Actualisation	JE		

1. LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

ER	DÉSIGNATION	BÉNÉFICIAIRE	SUPERFICIE	ZONE PLU
ER01	Liaison douce entre les berges de la Fecht	Commune	2 405 m ²	N
ER02	Création d'un parc de récréation et de loisirs sur l'emplacement du village provisoire	Commune	1,11 ha	Np
ER03	Création de haie antidérive de 5m de large	Commune	1 172 m ²	A
ER04	Création de haie antidérive de 5m de large	Commune	1 586 m ²	2AU
ER05	Création de haie antidérive de 5m de large	Commune	3 102 m ²	A-As-Aj
ER06	Prolongation de la protection phonique du village et renforcement de la digue	Commune	13 419 m ²	A
ER07	Création de jardins familiaux à gestion associative	Commune	9 707 m ²	Aj
ER08	Plateforme pour déplacement et agrandissement de la caserne des pompiers	Commune	3 192 m ²	A